



Liste des pièces justificatives à apporter pour le Point d'accueil numérique

Permis de conduire

Dans tous les cas :

- Identifiants France connect (impôt, améli, MSA) : identifiants (numéro fiscal ou numéro de sécurité social) et mot de passe.
- Un numéro de téléphone portable
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité, gaz, téléphone,...)
- Si hébergé, attestation d'hébergement et pièce d'identité de l'hébergeur
- Photo d'identité avec signature numérique (ou photo d'identité simple qui sera à envoyer par courrier à vos frais)

→ **Pour une première demande :**

- ASSR 2
- Certificat d'examen
- Avis médical si besoins

→ **Pour un renouvellement :**

- Permis international si étranger
- Timbre fiscal à 25 euros en cas de perte ou de vol (ou une carte bancaire)
- Ancien permis ou copie si possible
- Certificat médical si nécessaire

Pour nous contacter par téléphone



02.96.62.44.22

Ou par courriel



prefecture@cotes-darmor.gouv.fr

Sur rendez-vous

Le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Du Mardi au vendredi de 8h30 à 12h30

